



ENSEMBLE



RÉFORME DES RETRAITES



A l'occasion de son discours face au CESE mercredi 11 décembre, le Premier Ministre a détaillé le contenu de la réforme des retraites. Il a annoncé des mesures inéquitables pour les cheminots, qui laissent de "gros trous dans la raquette" !

Ces mesures sont très en deçà des revendications portées par l'**UNSA-Ferroviaire** qui exige que l'ensemble des conductrices et conducteurs conservent les conditions actuelles de départ en retraite.

Avec la réforme de 2008, les pouvoirs publics avaient tenté de diviser les conducteurs en supprimant les bonifications pour ceux embauchés à partir de 2009. Aujourd'hui encore, la même méthode est utilisée en n'appliquant qu'à certaines générations la fin du régime spécial de retraite.

La retraite par points n'est pas une demande de l'**UNSA-Ferroviaire** et les annonces floues du Premier Ministre ne sont pas de nature à nous rassurer, bien au contraire.

Rappel des revendications de l'**UNSA-Ferroviaire** :

- **Pour les cheminots au Statut** : compte-tenu de l'extinction du régime spécifique, le maintien des conditions actuelles de départ en retraite pour tous les salariés présents dans l'Entreprise au 31 décembre 2019 ;
- **Pour les cheminots Contractuels** : le maintien du calcul des 25 meilleures années, la mise en place d'une bonification de cinq ans sur un poste à pénibilité et la création d'un Plan d'Épargne Retraite (PER) collectif ;
- **Pour les retraités** : l'indexation de toutes les pensions à minima sur l'inflation et le maintien des conditions actuelles pour les pensions de réversion.

Les ADC se mobilisent toujours massivement avec un taux national de grévistes proche des 75%.

Avec l'**UNSA-Ferroviaire**, maintenons un fort niveau de mobilisation, pour ne rien céder sur cette réforme injuste.

Tous Concernés, Tous Mobilisés, Tous en Grève !

Mardi 17 décembre

Nouvelle journée de mobilisation massive !